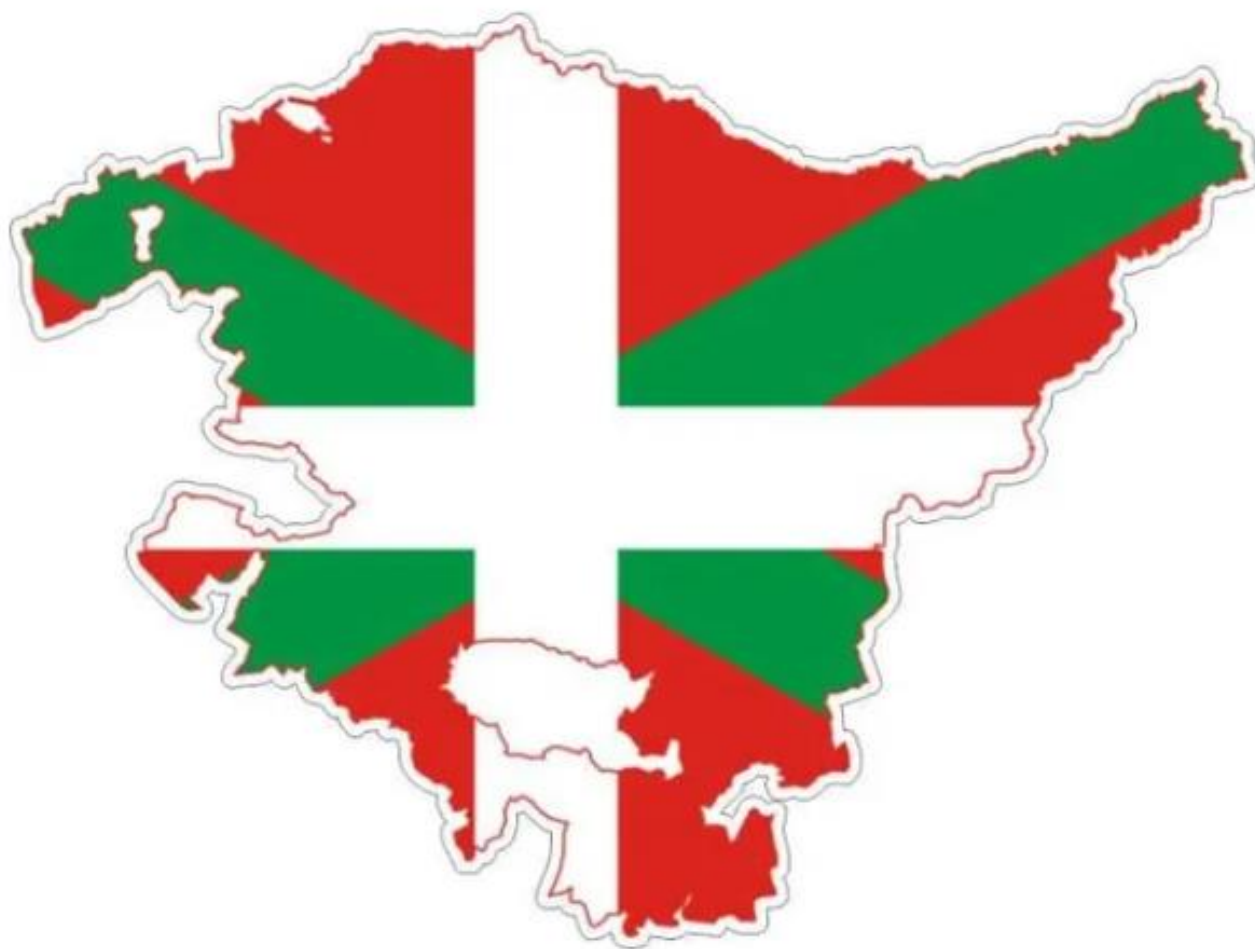


Le Pays Basque pour les nuls

Leçon 1 :

Au début était le commencement...



Balade Touristique à moto
du 14 au 15 Septembre 2024

Une organisation
Esprit Moto-Club 64



REGLEMENT

Article 1 :

Le Moto-Club EMC64 organise un week-end **ouvert à tous** intitulé : « Le Pays Basque pour les nuls - leçon 1 ». Cette manifestation est inscrite au calendrier FFM Tourisme 2024 et est couverte par l'assurance de la Fédération.

Article 2 :

Ce rassemblement est ouvert à tous les pilotes (de plus de 18 ans) et passagers de 2 et 3 roues motorisées (de 125 cm³ et plus) immatriculées et assurées, **qu'ils soient licenciés FFM ou non.**

Article 3 :

Pour être classé au championnat de France (adhérent FFM Tourisme uniquement), le participant devra présenter sa licence FFM 2024, ainsi que son carnet de pointage. Seule la journée du samedi comptera pour l'attribution des points de la balade (150). Le pointage s'effectuera le samedi après-midi à l'arrivée sur le lieu d'hébergement.

Article 4 :

Au départ de l'épreuve, chaque participant devra être en mesure de présenter son permis de conduire (correspondant au véhicule utilisé) ainsi que casque et gants conformes au code de la route. Il s'engage également à respecter le code de la route, le règlement de l'organisation et restera responsable de ses actes pendant la balade. Il est fortement conseillé de faire le plein de carburant avant le départ de l'épreuve.

Article 5 :

Cette intermédiaire débutera le samedi 14 Septembre à 9h chez Esprit Moto 64, 3 Rue Urgain à Saint Pierre d'Irube et prendra fin le dimanche matin après le petit déjeuner. L'hébergement se fera en mobil-home. Les draps pourront être fournis en option mais pas le linge de toilette.

Article 6 :

En option :

- Location de draps
- Repas du vendredi soir (13 Septembre)
- Hébergement du vendredi soir + petit déjeuner du samedi
- Repas du dimanche midi

seront obligatoirement à réserver au préalable (voir coupon réponse).

Article 7 :

Hébergement et repas du soir :

Camping VAT Arotxa Karrita
639 Chemin d'Olhasso
Saint Pée sur Nivelle
Coordonnées GPS : N 43° 21' 11.7"
O 01° 32' 31.5"

Article 8 :

Les inscriptions doivent parvenir au responsable de l'organisation pour le Moto Club EMC64, **au plus tard le 31 août**, accompagnées du règlement pour être prises en compte (chèque au nom

d'Esprit Moto Club 64). Contact :

Jean-Jacques BARON
Pour EMC 64
286 Atekagaitzeko Errebidea
64250 Itxassou

Pour les retardataires (dernière semaine d'août), merci de compléter par un appel téléphonique au 06 73 19 62 18. **Passé le 31, aucune nouvelle inscription ne sera acceptée.**

Article 9 :

Pour des raisons de logistique, les inscriptions seront prises au fur et à mesure de leur arrivée. Le nombre d'inscriptions sera limité à 50 véhicules (priorité FFM, FIM et EMC64).

Article 10 :

L'hébergement est prévu en mobil-home comprenant 2 chambres de 2 personnes (1 lit double + 2 lits simples). La répartition dans les mobil-homes se fera en fonction des indications reçues sur les fiches d'inscriptions. Dans le cas de mobil-home incomplet, le choix sera laissé aux organisateurs pour remplir les chambres disponibles.

Article 11 :

Toutes demandes particulières liées à l'alimentation (allergies) ou à l'hébergement (chambre individuelle +14,25€/nuitée) devront être faites au plus tard à l'inscription et pourront entraîner une sur-facturation. Merci de détailler la problématique. Une réponse sera apportée lors de la confirmation de l'inscription.

Article 12 :

La confirmation de l'inscription sera apportée par mail au plus tard lors de la clôture des inscriptions.

Article 13 :

Début officiel de la manifestation, **samedi 14 Septembre 9h00**. Site de RDV :

Esprit Moto 64 - Concession Ducati Pays Basque
3, Rue Urgain - ZA du Hillan
64990 Saint Pierre d'Irube
Coordonnées GPS : N - 43° 27' 58.6"
O - 1° 26' 56.9"

Article 14 :

En aucun cas les conditions atmosphériques ne pourront être considérées comme motif d'annulation. Cependant, les organisateurs prendront en compte de nouvelles mesures sanitaires ou un épisode météo exceptionnel pour envisager d'annuler la manifestation. Dans ce cas, les participants en seront informés par mail et les chèques de réservations seront détruits.

Article 15 :

Tout au long de cette manifestation, les organisateurs se réservent la possibilité de refuser ou d'exclure toutes personnes présentant un comportement suspect ou dangereux. En cas d'exclusion en cours de manifestation, aucun remboursement ne sera effectué par les organisateurs.

Article 16 :

Pendant la manifestation, le vin ne fera pas parti des prestations.

Article 17 :

Les organisateurs déclinent toutes responsabilités dans le cas où un participant décidait de reprendre

son véhicule en état d'ébriété.

Article 18 :

Les participants acceptent d'être photographiés ou filmés et d'avoir leurs voix enregistrées dans le cadre de cette intermédiaire. Ils acceptent à titre gratuit l'exploitation de leur image et celle de leur véhicule et ce sans limite de durée.

Article 19 :

Les réclamations doivent être déposées conformément aux dispositions des articles 2.3.1.1 du règlement FFM 2024 et du code Sportif FFM 2024.

Article 20 :

Attention : En cas d'absence excusée ou non, il n'y aura pas de cession de rattrapage programmée par l'organisme d'enseignement EMC64. Les absents devront se rapprocher de leurs petits camarades pour obtenir les informations manquantes. Risque encouru : ne pas s'être approprié les bases pour la suite du programme. 🤔😂 Ne rigolez pas au fond de la classe, je suis sérieux...

Article 21 :

Le Pays Basque pour les nuls - Leçon 2, sera programmée en 2025.



Visa EMC64

Esprit Moto Club 64

Visa Ligue Nouvelle Aquitaine



Visa FFM

PROGRAMME

Vendredi 13 Septembre

17h00 : Ouverture accueil au Camping Campéole, Ch d'Olaso, Saint Pée / Nivelle et attribution des hébergements

19h00 : Apéritif de bienvenue

20h30 : Repas au camping

Samedi 14 septembre

7h30 - 8h15 : Petit déjeuner

8h30 : Départ du camping.

9h00 : Arrivée Esprit Moto 64 à Saint Pierre d'Irube. Début de la manifestation, café et croissant de bienvenue.

9h45 : Départ de la concession.

11h00 : Début visite groupe 1

11h30 : Début visite groupe 2

12h30 : Direction restaurant Halty

15h00 : Balade retour direction Amaiur/Maya.

16h00 : Découverte du village d'Amaiur/Maya - Visite pedestre

16h30 : Départ retour Camping Saint Pée, arrêt carburant sur la route, pointage carnets FFM à l'arrivée.

19h00 : Apéritif de fin de journée.

20h30 : Repas au camping.

Dimanche 15 Septembre

7h30 - 8h30 : Petit déjeuner.

9h00 : Restitution des hébergements / Fin officielle de la manifestation

9h30 : Départ balade Col d'Izpéguy, Col d'Otxondo / Dantxaria

11h30 : Restaurant Dantxaria (Espagne)

PRIX DES PRESTATIONS par personne

| | | |
|-------|--|--------------|
| > 1 | - Repas vendredi soir au camping (option) | 16 € |
| > 2 | - Hébergement vendredi soir + petit déjeuner samedi (option) | 21,50 € |
| > PB | - Le Pays Basque pour les nuls (Repas samedi midi + hébergé samedi soir + petit déj dimanche) | 100 € |
| FFM - | Idem pour détenteur de carte FFM, FIM ou Club affilié | 95 € |
| > 3 | - Repas dimanche midi (option) | 13 € |
| > 4 | - Location de draps | 15 € |

Toute inscription doit être accompagnée d'un chèque du montant correspondant pour être validée.



Pensez à vous munir de :

- **Permis de conduire et plein de carburant.**
- **Carte d'identité en cours de validité et/ou passeport.**
- **Carte Européenne d'assurance maladie (à demander à votre centre de Sécurité Sociale).**
- **Carte FIM / FFM / MC pour les adhérents.**



Le Pays Basque pour les nuls - Leçon 1 13/15 Septembre 2024

Fiche d'inscription

Options 16€ 21,50 100€ 95€ 13€ 15€

| N° Licence FFM/FIM | NOM / Prénom | Date de naissance | Moto : Marque & Type | Immatriculation | N° Tél | Adresse mail | Options | | | | | |
|--------------------------|--------------|----------------------|-------------------------|-----------------|--------|--------------|---------|---|--------|--------|---|---|
| | | | | | | | 1 | 2 | P B | F M | 3 | 4 |
| | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | |

Total : €

Inscriptions et chèques à retourner pour le 31 août 2024 à

*Jean-Jacques BARON pour EMC64
286 Atekañtzeko Errebidea
64250 Itxassou*

Chèques au nom de : Esprit Moto-Club 64

-

Renseignements : Jean-Jacques 06 73 19 62 18